

AVIS DE CONCOURS

- **lundi 5 décembre 2011 à 9h** un **trombone basse solo** (1^{ère} catégorie)
Jouant également le trombone contrebasse
- **lundi 23 janvier 2012 à 9h** un **trombone ténor** (1^{ère} catégorie)
Devant jouer le trombone basse. Le titulaire du poste doit occuper toutes les places du pupitre à l'exception du premier pupitre.
- **lundi 19 mars 2012 à 9h** un **tuba-solo** (1^{ère} catégorie)
Jouant le petit tuba, le tuba en fa, le tuba basse et le contre-tuba ainsi que le cimbasso

CONDITIONS GÉNÉRALES

La Ville de Nice va procéder au recrutement de deux musiciens. Des concours sont prévus au **Centre de Production LA DIACOSMIE, 8 avenue Claude Debussy, 06200 Nice**. Ils se dérouleront selon le calendrier mentionné ci-dessus.

Seront admis à se présenter les postulants de toute nationalité. Le recrutement s'effectuera dans le respect de la réglementation en vigueur.

Chacun de ces postes mis en concours relève du statut de contractuel de droit public tel défini par l'article 3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée et du décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié. Chaque poste est un emploi principal. Prise de fonction le 2 janvier 2012 pour le poste de trombone basse solo ; le 1^{er} mars 2012 pour le poste de trombone ténor et le 17 avril 2012 pour le poste de tuba-solo.

Les candidats retenus pourront entrer en fonction après avoir satisfait à la visite médicale obligatoire. Pour ces postes mis en concours, une liste d'aptitude pourra être établie par le jury au bénéfice des candidats jugés aptes à occuper un poste en cas de désistement, défection ou démission dans le pupitre considéré. **La validité de la liste d'aptitude est d'un an à compter de la date du concours.**

Le jury est souverain et les votes et discussions ne peuvent être remis en cause. Toutes les épreuves sont éliminatoires. Au cas où l'audition ne serait pas concluante, l'administration municipale se réserve le droit de ne retenir aucune candidature ou de pourvoir sur titre le poste vacant.

Les candidats désireux de participer à ce concours pourront obtenir un formulaire d'inscription sur les sites : www.philharmonique-nice.org & www.opera-nice.org et sur simple demande, adressée à :

VILLE DE NICE – DGA POUR LA CULTURE
OPÉRA DE NICE, ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE NICE
Administration / Gestion du Personnel Permanent
9 rue Raoul Bosio, 06364 NICE CEDEX 4
Tél. +33(0)4 92 17 40 39/62 - email : concours.opera@ville-nice.fr

Ce formulaire devra être retourné, dûment complété, **au plus tard** aux dates mentionnées ci-dessous.

Date limite de réception des dossiers d'inscription :

- Trombone basse solo **vendredi 18 novembre 2011**
- Trombone ténor **vendredi 6 janvier 2012**
- Tuba-solo **vendredi 2 mars 2012**

Des répétitions seront organisées avec le pianiste accompagnateur. Prendre rendez-vous impérativement auprès du secrétariat de l'Orchestre au +33(0)4.92.17.40.85 ou par mail à l'adresse suivante : cecile.borghese@ville-nice.fr **15 jours avant le concours.**

Rémunérations : Salaire mensuel brut de base au 01.07 2010 : 1^{ère} catégorie : 3 156,70 euros

Fait à Nice, le 24 octobre 2011

Le Maire

